

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV CROISSANCE

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 avril 2014**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR, représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	9 541 116,228	9 375 686,442
Actions et droits rattachés		8 606 524,679	8 606 267,144
Obligations et valeurs assimilées		297 464,000	313 616,000
Titres OPCVM		637 127,549	455 803,298
Placements monétaires et disponibilités		3 374 649,063	2 741 720,548
Placements monétaires	5	3 373 809,505	2 740 987,178
Disponibilités		839,558	733,370
Créances d'exploitation	6	31 052,656	36 467,082
TOTAL ACTIF		12 946 817,947	12 153 874,072
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	13 213,866	17 063,357
TOTAL PASSIF		13 213,866	17 063,357
ACTIF NET			
Capital	8	12 621 739,684	11 841 355,235
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs (Arrondis de coupons)		15,955	43,037
Sommes distribuables de l'exercice		311 848,442	295 412,443
ACTIF NET		12 933 604,081	12 136 810,715
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 946 817,947	12 153 874,072

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2014	31/12/2013
Revenus du portefeuille-titres	9	323 835,206	330 749,198
Dividendes		307 607,206	314 453,198
Revenus des obligations et valeurs assimilées		16 228,000	16 296,000
Revenus des placements monétaires	10	99 512,339	86 191,410
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		423 347,545	416 940,608
Charges de gestion des placements	11	(86 758,410)	(90 144,637)
REVENU NET DES PLACEMENTS		336 589,135	326 795,971
Autres charges	12	(24 521,203)	(24 046,797)
RESULTAT D'EXPLOITATION		312 067,932	302 749,174
Régularisation du résultat d'exploitation		(219,490)	(7 336,731)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		311 848,442	295 412,443
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		219,490	7 336,731
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(129 698,312)	(887 191,889)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		898 079,984	206 679,557
Frais de négociation de titres		(12 379,798)	(2 431,281)
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 068 069,806	(380 194,439)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2014	31/12/2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 068 069,806	(380 194,439)
Résultat d'exploitation	312 067,932	302 749,174
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(129 698,312)	(887 191,889)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	898 079,984	206 679,557
Frais de négociation de titres	(12 379,798)	(2 431,281)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(301 202,405)	(191 556,303)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	29 925,965	(244 877,482)
Souscriptions		
- Capital	917 039,112	985 933,798
- Régularisation des sommes non distribuables	33 019,307	12 736,584
- Régularisation des sommes distribuables	18 620,680	7 797,556
Rachats		
- Capital	(886 404,180)	(1 216 401,472)
- Régularisation des sommes non distribuables	(39 271,664)	(23 735,438)
- Régularisation des sommes distribuables	(13 077,290)	(11 208,510)
VARIATION DE L'ACTIF NET	796 793,366	(816 628,224)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	12 136 810,715	12 953 438,939
En fin de l'exercice	12 933 604,081	12 136 810,715
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	47 157	48 024
En fin de l'exercice	47 279	47 157
VALEUR LIQUIDATIVE	273,559	257,370
TAUX DE RENDEMENT	8,72%	(3,13%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 9.541.116,228 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 315 945,023	8 606 524,679	66,54%
Actions		4 315 380,541	8 605 831,479	66,54%
Actions BIAT	16 100	409 082,573	1 267 955,500	9,80%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 070 138,520	8,27%
Actions UIB	64 516	697 030,864	950 901,324	7,35%
Actions Monoprix	47 000	336 661,146	1 030 898,000	7,97%
Actions BH	21 000	203 745,819	214 263,000	1,66%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 118 268,355	8,65%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,680	585 540,000	4,53%
Actions AIR Liquide	4 000	457 893,237	940 000,000	7,27%
Actions BTE	1 555	29 671,220	38 703,950	0,30%
Actions CIL	19 484	72 597,890	258 221,452	2,00%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	61 597,872	0,48%
Actions ATB	3 752	27 710,250	16 369,976	0,13%
Actions UBCI	797	31 413,755	20 241,409	0,16%
Actions UBCI NG 13	192	7 481,116	4 819,200	0,04%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	83 793,926	0,65%
Actions Carthage cement	90 000	286 200,820	218 430,000	1,69%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	26 766,575	0,21%
Actions S.F.B.T	24 500	401 399,100	551 544,000	4,26%
Actions ARTES	18 420	129 439,410	147 378,420	1,14%
Droits		465,282	594,000	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
Actions rompus		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		631 949,245	637 127,549	4,93%
SICAV RENDEMENT	6 208	631 949,245	637 127,549	4,93%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		288 000,000	297 464,000	2,30%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	288 000,000	297 464,000	2,30%
TOTAL GENERAL		5 235 894,268	9 541 116,228	73,77%
Pourcentage par rapport au total des actifs			73,69%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	4 940 614,170	9 616,000	4 425 456,272	9 375 686,442	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	2 193 138,739			2 193 138,739	
OPCVM	2 547 529,665			2 547 529,665	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(2 065 697,543)			(2 065 697,543)	895 026,754
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(2 363 690,763)			(2 363 690,763)	3 053,230
<u>Variation des plus ou moins value potentielle sur titres</u>					
			(129 698,312)	(129 698,312)	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>					
		(152,000)		(152,000)	
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	5 235 894,268	9 464,000	4 295 757,960	9 541 116,228	898 079,984

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 3.373.809,505 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 373 000,000	1 375 134,450		10,63%
Compte à terme au 01/01/2015 (au taux de 4,420 %)	19 000,000	19 167,500	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 03/01/2015 (au taux de 4,420 %)	57 000,000	57 491,456	N° 081877	0,44%
Compte à terme au 04/01/2015 (au taux de 4,420 %)	26 000,000	26 221,654	N° 081967	0,20%
Compte à terme au 05/01/2015 (au taux de 4,420 %)	55 000,000	55 463,555	N° 081805	0,43%
Compte à terme au 05/01/2015 (au taux de 4,420 %)	58 000,000	58 494,337	N° 081808	0,45%
Compte à terme au 15/03/2015 (au taux de 4,430 %)	13 000,000	13 020,196	N° 081965	0,10%
Compte à terme au 15/03/2015 (au taux de 4,430 %)	54 000,000	54 083,891	N° 081787	0,42%
Compte à terme au 27/03/2015 (au taux de 4,430 %)	121 000,000	121 046,994	N° 081944	0,94%
Compte à terme au 28/03/2015 (au taux de 4,430 %)	69 000,000	69 020,099	N° 081873	0,53%
Compte à terme au 29/03/2015 (au taux de 4,430 %)	97 000,000	97 018,837	N° 081969	0,75%
Compte à terme au 29/03/2015 (au taux de 4,430 %)	256 000,000	256 049,713	N° 081981	1,98%
Compte à terme au 29/03/2015 (au taux de 4,430 %)	117 000,000	117 022,720	N° 081966	0,90%
Compte à terme au 30/03/2015 (au taux de 4,430 %)	76 000,000	76 007,379	N° 082072	0,59%
Compte à terme au 30/03/2015 (au taux de 4,430 %)	269 000,000	269 026,119	N° 081962	2,08%
Compte à terme au 01/04/2015 (au taux de 4,430 %)	86 000,000	86 000,000	N° 082088	0,66%
CERTIFICATS DE DEPOT	1 998 033,530	1 998 675,055		15,45%
Certificat de dépôt au 06/01/2015 (au taux de 4,43%)	999 016,766	999 410,350	Banque de Tunisie	7,73%
Certificat de dépôt au 07/01/2015 (au taux de 4,43%)	499 508,382	499 657,903	Banque de Tunisie (a)	3,86%
Certificat de dépôt au 08/01/2015 (au taux de 4,43%)	499 508,382	499 606,802	Banque de Tunisie (b)	3,86%
TOTAL	3 371 033,530	3 373 809,505		26,09%
Pourcentage par rapport au total des actifs		26,06%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2014 un montant de D : 31.052,656 contre un solde de D : 36.467,082 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Cessions titres à encaisser	31 052,636	36 467,062
Dividendes à encaisser	0,020	0,020
TOTAL	31 052,656	36 467,082

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2014 un montant de D : 13.213,866 contre D : 17.063,357 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	1 082,163	1 029,490
Etat, retenue à la source	3 383,693	3 235,053
Commissaire aux comptes	8 748,010	12 398,814
rémunération PDG	-	400,000
TOTAL	13 213,866	17 063,357

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	11 841 355,235
Nombre de titres	47 157
Nombre d'actionnaires	19

Souscriptions réalisées

Montant	917 039,112
Nombre de titres émis	3 652
Nombre d'actionnaires nouveaux	7

Rachats effectués

Montant	(886 404,180)
Nombre de titres rachetés	(3 530)
Nombre d'actionnaires sortants	(8)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(129 698,312)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	898 079,984
Frais de négociation de titres	(12 379,798)
Régularisation des sommes non distribuables	(6 252,357)

Capital au 31-12-2014

Montant	12 621 739,684
Nombre de titres	47 279
Nombre d'actionnaires	18

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2014 un montant de D : 323.835,206 contre un solde de D : 330.749,198 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2014	année 2013
<u>Dividendes</u>		
- des actions	280 875,249	282 866,718
- des titres OPCVM	26 731,957	31 586,480
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	16 228,000	16 296,000
TOTAL	323 835,206	330 749,198

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 99.512,339 contre D : 86.191,410 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2014	année 2013
Intérêts sur compte à terme	49 068,041	37 312,049
Intérêts sur certificats de dépôt	50 444,298	48 879,361
TOTAL	99 512,339	86 191,410

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 86.758,410 contre D : 90.144,637 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Commission de gestion	74 364,358	77 266,834
Rémunération du dépositaire	12 394,052	12 877,803
TOTAL	86 758,410	90 144,637

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 24.521,203 contre D : 24.046,797 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	12 394,287	12 877,803
Honoraires commissaire aux comptes	6 185,000	5 475,000
Rémunération du PDG	4 802,574	4 800,000
TCL	1 098,542	893,994
Autres	40,800	-
TOTAL	<u>24 521,203</u>	<u>24 046,797</u>

Note 13 : Autres informations

13.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus des placements	8,954	8,842	6,418	6,895	6,969
Charges de gestion des placements	(1,835)	(1,912)	(2,013)	(1,947)	(1,984)
Revenus net des placements	7,119	6,930	4,406	4,948	4,985
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	(0,519)	(0,510)	(0,535)	(0,715)	(0,627)
Résultat d'exploitation (1)	6,601	6,420	3,871	4,233	4,358
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,005)	(0,156)	0,036	(0,335)	(0,024)
Sommes distribuables de l'exercice	6,596	6,264	3,907	3,898	4,334
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2,743)	(18,814)	(14,964)	(21,584)	11,364
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	18,995	4,383	11,672	14,369	13,962
Frais de négociation de titres	(0,262)	(0,052)	(0,080)	(0,104)	(0,154)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	15,990	(14,482)	(3,372)	(7,319)	25,172
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	22,591	(8,062)	0,499	(3,086)	29,530
Résultat non distribuable de l'exercice	15,990	(14,482)	(3,372)	(7,319)	25,172
Régularisation du résultat non distribuable	(0,132)	(0,233)	(1,225)	2,701	(1,344)
Sommes non distribuables de l'exercice	15,858	(14,716)	(4,597)	(4,618)	23,828
Distribution de dividendes	6,265	3,907	3,888	4,334	4,222
Valeur liquidative	273,559	257,370	269,729	274,317	279,371

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements/ actif net moyen	0,69%	0,73%	0,74%	0,70%	0,74%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,19%	0,20%	0,26%	0,23%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,48%	2,38%	1,44%	1,41%	1,62%

13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.946.818, un actif net de D : 12.933.604 et un bénéfice de D : 1.068.070, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis le 25 Mars 2015

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2014, a reconduit Monsieur Kamel JENDOUBI dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération annuelle brute, fixée par votre conseil d'administration du 26 mars 2008, s'élève à D : 4.800.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis le 25 Mars 2015

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB